

Les Aires Educatives ont le vent en poupe

Cette année, deux nouveaux établissements scolaires ont fait appel à nous pour les accompagner dans leur envie de créer une **Aire Terrestre Educative*** : l'école du ruisseau blanc à Férel, ainsi que le Collège Julien Lambot à Trignac.

Avec les élèves de 5^{ème}E du collège, le projet démarre bien. Les 22 élèves s'interrogent : mais la biodiversité, c'est quoi en fait ? Et comment on fait pour la protéger vraiment ?

Durant la 2^{ème} séance, M. Lorain, élu à l'environnement à la commune de Trignac, était aussi présent pour que les élèves lui présentent le projet et pour apporter sa connaissance du terrain à proximité de l'établissement. En effet, pour que tous les élèves puissent s'approprier au mieux leur Aire Educative et afin de favoriser la bonne réussite du projet, il est essentiel de choisir un site sur lequel on peut accéder rapidement et à pieds.

Nous en sommes donc à la phase de « recherche d'un site », au démarrage du projet. C'est par groupes que la classe a visité deux sites ce vendredi 17 décembre : l'un situé plus « au nord » du collège : le site des « Crassiers » (sous lequel passe le Brivet) et l'autre plus « au sud » du côté de la zone commerciale. Armés d'appareils photos et d'une grille de reconnaissance qu'ils avaient eux-mêmes élaborés, c'est avec beaucoup d'entrain et de plaisir qu'ils ont découvert ces lieux pendant une heure environ, afin de s'y immerger le plus possible. Les remarques et observations ont fusé :

« Allez les gars, venez, on va observer de la biodiversité là-bas ! » (Letti)

« Est-ce qu'on pourrait faire de la pêche à l'aimant ici, pour dépolluer ? » (Alexandre)

« C'était une promenade sportive, c'est un lieu hyper sauvage. » (Ludovic Arnaud, professeur)

L'immersion dans ces grands espaces de liberté a même fait naître une citation poétique : « Partir à l'aventure, perdus dans la Nature... » (Cléa).

Les élèves vont maintenant prendre le temps d'étudier les potentialités de chaque lieu afin de faire leur choix final en début d'année 2022. Viendra ensuite la phase d'état des lieux du site choisi, afin de proposer des actions adaptées de sauvegarde et de protection de l'environnement.

Une Aire Terrestre Educative (ATE) est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) qui devient le support d'un **projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CM1 à la 3^{ème}, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement).*

*Cette démarche écocitoyenne est basée sur la **gestion participative** d'une zone délimitée par une classe.*

Partenaires : Collège Julien Lambot, Trignac



Illustration (E.Croizer) : fichier joint